PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES RÉUNIE EN PARLEMENT

Mise en place d'un mécanisme permettant aux Canadiens de rapporter les effets indésirables de l'exposition à la radiation sans fil

Nous soussignés, citoyens du Canada, désirons porter à l'attention de la Chambre des communes :

QUE l'Académie Américaine de Médecine Environnementale a estimé que 3% des gens éprouvent immédiatement des effets indésirables lorsqu'ils sont exposés à la radiation sans fil et que 30% en ressentiront après un certain temps;

QUE le gouvernement n'a pas encore donné suite à la recommandation formulée dans un rapport de 2010 du Comité permanent de la santé de la Chambre des communes au sujet de l'établissement d'un processus permettant aux citoyens du Canada de rapporter les effets indésirables de l'exposition à la radiation sans fil;

À CES CAUSES, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de mettre immédiatement en place un mécanisme officiel grâce auquel les Canadiens pourront rapporter les effets indésirables qu'ils pourraient ressentir lorsqu'ils sont exposés à la radiation sans fil.

NOM (lettres moulées)	ADRESSE (lettres moulées)	CODE POSTAL	SIGNATURE

Prière d'envoyer l'<u>ORIGINAL SEULEMENT DES PÉTITIONS SIGNÉES</u> à :

C4ST, 1804 boulevard Le Corbusier, suite 153, Laval (Québec) Canada, H7S 2N3